Délégation régionale
Bretagne

Préparation à l'examen professionnel d'adjoint du patrimoine de 1ère classe

Epreuve écrite de réponses à 3 à 5 questions à partir de documents succincts remis au candidat

Ce dossier contient :

- un "avertissement" qu'il est recommandé de lire avant de faire votre devoir,
- un bulletin d'inscription,
- une copie (seconde page à reproduire selon vos besoins),
- le sujet du devoir.

Informations

- Seuls les agents des collectivités relevant de la délégation régionale de Bretagne sont concernés par la correction des devoirs.

Le devoir devra

- être envoyé à l'adresse suivante :

 CNFPT Bretagne
 P.I.B.S
 CP 58
 56038 VANNES Cedex

- **être accompagné obligatoirement du bulletin d'inscription à faire signer par la collectivité,**
- être rédigé sur la copie prévue à cet effet.

Avertissement

Le libellé réglementaire de l'épreuve écrite prévoit une

« Épreuve écrite à caractère professionnel portant sur les missions incombant au cadre d'emplois. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en 3 à 5 questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents »

(**durée 1 h 30** – coefficient 2).

L'objectif du dispositif qui vous est proposé en ligne est de vous permettre, au maximum, de faire face aux questions les plus diverses possibles.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, **nous vous invitons à télécharger** le support méthodologique correspondant à cette épreuve « préparation à l'épreuve écrite des examens professionnels de catégorie C » que vous trouverez à droite sur la page de présentation du dispositif, dans le pavé « téléchargement ».

Imprégnez-vous de la méthodologie. Faites les exercices proposés dans le support (avec corrigé). **Et ensuite <u>réalisez le devoir dans le temps imparti de l'épreuve.</u>**

Pour mémoire, rappel du calendrier :

- mise en ligne du bulletin d'inscription et d'un premier sujet de devoir concernant l'épreuve écrite pour téléchargement par les agents, à **partir du 18 décembre 2013 et jusqu'au 6 janvier 2014**
- envoi par les agents au CNFPT de leur premier devoir **accompagné du bulletin d'inscription** – date limite : **6 janvier 2014 (date d'envoi du devoir)**
- retour du premier devoir corrigé aux agents : **24 janvier 2014**
- mise en ligne du bulletin d'inscription et du deuxième devoir pour téléchargement par les agents, **à partir du 27 janvier et jusqu'au 10 février 2014.**
- envoi par les agents au CNFPT de leur deuxième devoir accompagné du bulletin d'inscription – date limite : **10 février 2014**.
- retour du deuxième devoir corrigé aux agents : **3 mars 2014**.

Rappel : seuls les agents des collectivités relevant de la délégation régionale de Bretagne sont concernés par la correction des devoirs

Délégation régionale
Bretagne

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Délégation Régionale de Bretagne

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer avec votre devoir pour la date limite du 6 janvier 2014

Préparation à distance à l'examen professionnel d'adjoint du patrimoine de 1ère classe – devoir 1

IDENTITE DE L'AGENT :

Mlle ☐ Mme ☐ M. ☐

Nom usuel : Date de naissance : ……../……/……..

Prénom : Code postal et ville de naissance :

Nom marital (si différent nom usuel) :

Nom patronymique (de naissance) :

Adresse personnelle

.....

Code postal : …… Ville :

Téléphone personnel : …… Portable : …… Téléphone professionnel : …… poste

Courriel professionnel :@

Diplôme / niveau d'études : Année d'obtention du diplôme le plus élevé :

IDENTITE DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE RATTACHEMENT :

Nom : …… N° de Siret :

Adresse complète :

..... N° de Téléphone :

Code postal : Ville : N° de Télécopie :

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Stagiaire : ☐ Titulaire : ☐ Contrat CDD ou CDI : ☐ Contrat d'avenir : ☐ CUI / CAE : ☐ Autres : ☐

Grade : …… Catégorie statutaire : A : ☐ B : ☐ C : ☐ depuis le : ……/……/……

Fonction actuelle, emploi occupé : depuis le : ……/……/……..

Lieu de travail (résidence administrative ou lieu d'affectation) :

Service : …… Date de nomination dans le premier emploi territorial : ……/……/……..

L'agent	**La collectivité**
Date et signature	(Elu, DRH, service formation) Date, signature et cachet

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour exercer ce droit, adressez -vous aux services centraux du C.N.F.P.T. : 10-12 rue d'Anjou 75381 PARIS cedex 08.

Ce bulletin est à compléter dans toutes ses rubriques et à renvoyer signé avec votre copie au C.N.F.P.T. - délégation régionale de Bretagne - P.I.B.S. - C.P. 58 - 56038 VANNES Cedex

Préparation à l'examen professionnel d'**adjoint du patrimoine de 1ère classe**

Copie à renvoyer pour correction au CNFPT Bretagne – P.I.B.S. – CP 58 – 56038 VANNES Cedex

pour la date limite du 6 janvier 2014

Epreuve	Indiquez ci-dessous vos NOM, Prénom **et adresse complète** pour retour de votre copie corrigée
Epreuve écrite de réponses à 3 à 5 questions à partir de documents succincts remis au candidat	

Note : …….. / 20

Commentaires du correcteur :

NOM Prénom : _____ Page n° _____

CDG53

EXAMEN PROFESSIONNEL
D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE DE 1ERE CLASSE

Jeudi 18 mars 2010

Epreuve écrite à caractère professionnel,
portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois,
consistant, à partir de documents succincts remis au candidat,
en 3 à 5 questions appelant des réponses brèves ou
sous forme de tableaux, et destinées à vérifier les capacités
de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire
les idées principales des documents

Durée : 1 heure 30 — Coefficient 2

Ce dossier comprend 10 pages, y compris celle-ci.

⇨ Seuls matériels autorisés : matériel d'écriture et calculatrice

⇨ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif sur la copie :

. pas de signature ou paraphe, ni votre nom ou de nom fictif,

. aucune référence (nom de collectivité, nom de personne...) autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou le dossier,

. usage d'un stylo (bille, plume ou feutre) noir ou bleu ordinaire uniquement autorisé,

. pas d'utilisation d'encre d'autre couleur ou de surligneur, pour écrire, souligner ou surligner.

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA MAYENNE
Parc tertiaire technopolis - rue Louis de Broglie – Bât. E - 53810 CHANGÉ
Tél. 02.43.59.09.09 - Fax 02.43.53.16.74 - www.cdg53.fr – e-mail : cdg53@cdg53.fr

Vous disposez des documents suivants :

DOCUMENT 1 (pages 3 et 4/10)

. « *Des liseuses aux terminaux mobiles* » - L'édition électronique (La Découverte, Repères) e-book par Marin Dacos - 25 août 2009

DOCUMENT 2 (page 5/10)

. « *Livre électronique* » - Wikipédia

DOCUMENT 3 (page 6/10)

. « *Les liseuses* »- d'André Santini - Livres Hebdo publié le 7 janvier 2010

DOCUMENT 4 (pages 7 et 8/10)

. « *En bibliothèques, on teste le livre électronique* » La Roche sur Yon - Ouest France 21 - 22 novembre 2009

DOCUMENT 5 (pages 9 et 10/10)

. « *Des liseuses comme s'il en pleuvait* » de Vincy Thomas - Livres Hebdo n° 802 du 18 décembre 2009

A l'aide des documents ci-après répondez aux 5 questions suivantes dans l'ordre qui vous convient.
Précisez le numéro de la question avant d'y répondre.

QUESTION 1 (7 points)

Qu'est ce qu'un livre électronique ? Donnez des avantages et des inconvénients.
(15 à 20 lignes)

QUESTION 2 (3 points)

Citez 3 noms donnés au livre électronique.

QUESTION 3 (5 points)

Est-il beaucoup diffusé en Europe et en France ? Le propose t-on dans les bibliothèques ?

QUESTION 4 (3 points)

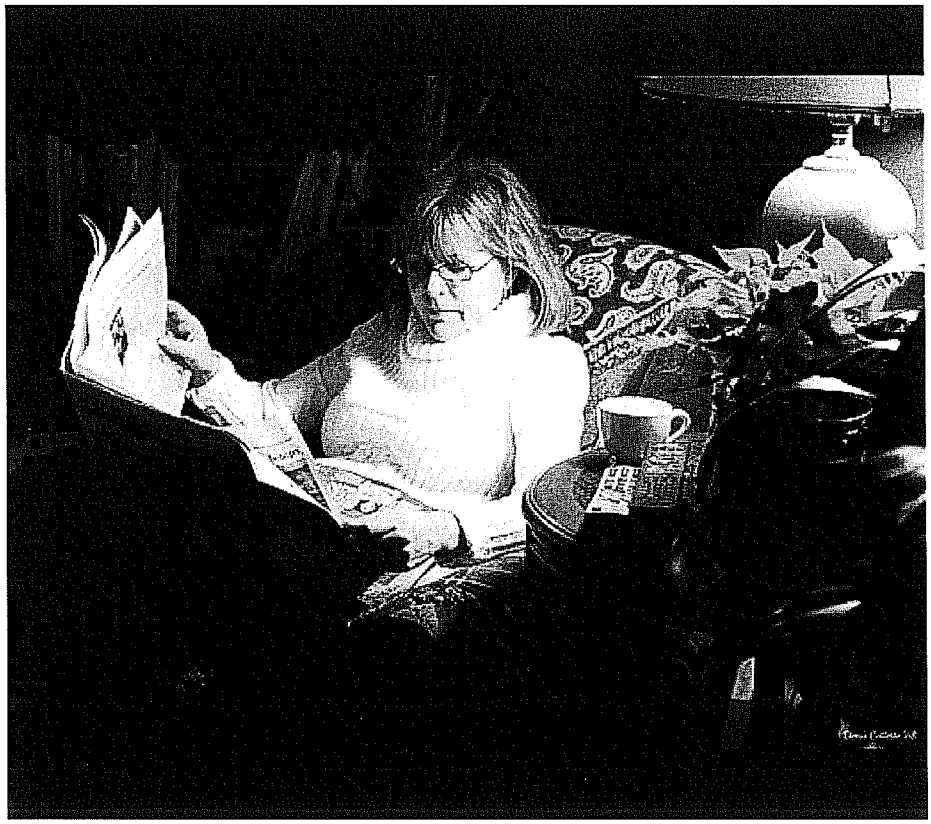
Citez d'autres appareils permettant la lecture électronique.

QUESTION 5 (2 points)

Qu'est ce qu'un tapuscrit ?

Des liseuses aux terminaux mobiles

Publié dans Edition électronique. L'édition électronique (La Découverte, Repères), e-book par Marin Dacos le 25/08/2009



Crédits illustration : « La liseuse », par Denis Collette. Licence CC/.
http://www.flickr.com/photos/deniscollette/

Une lecture confortable...

Le monde de l'édition semble attendre beaucoup des machines à lire portables. Ces dispositifs, imaginés dès les années 1970 dans le laboratoire de recherche de Palo Alto de Xerox [Soccavo, p.66 dans *La bataille de l'imprimé*], sont apparus au début des années 2000, puis, après une longue éclipse, sont revenus en 2008 et ont commencé à constituer un marché spécifique en 2009 (surtout autour du Kindle d'Amazon, exclusivement aux USA). On les a longtemps appelés E-Readers, voire même E-books, confondant ainsi le contenu et la machine qui permet de le lire. Virginie Clayssen a proposé d'adopter le terme de liseuse pour désigner la machine.

Une machine à tout lire ou autant de dispositifs que d'usages, d'usagers et de situations ?

Les livres électroniques avaient besoin d'une machine dédiée, optimisée pour la lecture des livres : les liseuses. L'attrait symbolique est évident : une liseuse rematérialise l'objet-livre. Ce faisant, elle facilite la transition entre l'ancien et le nouveau monde, et favorise l'adoption par la profession de ce nouveau support. Ce raisonnement a été poussé un peu trop loin et a débouché sur l'attente de la liseuse absolue, celle qui allait faire basculer le monde de l'édition dans l'électronique. Il pourrait ne pas y avoir de bascule, mais un glissement progressif. Il y aura probablement un ensemble composite de solutions correspondant à des usages et à des populations distinctes. Il faut en effet se rappeler combien le monde de l'édition couvre des sujets, des usages et des populations divers. De la recette de cuisine à l'ouvrage savant sur la définition de la notion de temps, du roman policier à la saga *Harry Potter* en sept volumes, des jeux dont vous êtes le héros aux best-sellers destinés à la plage, des livres rédigés par des hommes

politiques pour soigner leur image aux beaux livres, des rééditions du *Petit Nicolas* aux dictionnaires de langues, des manuels scolaires à la collection de La Pléiade, il y a un monde. A la fois dans le contenu : la forme, la longueur, la complexité, le besoin d'indexation ; dans le lectorat : classes populaires, classes moyennes, universitaires, élèves, étudiants... ; dans les besoins de ce lectorat : lire dans le bus qui va à l'école, lire sous la couette avec sa lampe de poche, surligner, annoter, apprendre par cœur, retrouver une référence et même... donner fière allure à une bibliothèque dans un salon.

Les très grands lecteurs sont heureux de pouvoir transporter dans une machine de 700 grammes leurs 25 livres des vacances, qui remplissaient autrefois une petite malle dans un coffre encombré. Pour les petits lecteurs, les liseuses spécialisées constituent un encombrement supplémentaire, un coût initial non négligeable, un risque de vol, d'oubli ou de destruction accidentelle. Dès lors, il faut surtout faire en sorte que les livres aillent vers leur lectorat, plutôt que d'attendre que le lectorat vienne vers les livres. Il faut, pour cela, s'inspirer du succès des téléphones portables. Lorsqu'ils se sont dotés d'une fonctionnalité d'appareil photographique, celle-ci a été plébiscitée et les téléphones portables sont devenus des téléphones-appareil photographique portables. La médiocrité technique de l'appareil photo, tant en ce qui concerne la vitesse, la luminosité et la résolution, n'a pas empêché un succès populaire formidable. L'aspect pratique l'a emporté. C'est autour de ces appareils polyvalents, ainsi que des lecteurs MP3/vidéo portables, que se trouve un débouché pour le livre électronique de masse.

Quel est le parc installé d'appareils polyvalents susceptibles de se transformer en liseuses ? En 2009, 78% des foyers américains possèdent un téléphone mobile, 71% un ordinateur et 40% une console de jeux [http://www.ctam.com/html/news/releases/090804.htm]. Au deuxième trimestre de l'année 2009, 286 millions de téléphones mobiles ont été vendus dans le monde, dont 40 millions de smartphones (Source : Gartner). On imagine ainsi que les mangas pourraient se développer sur Nintendo DS et sur PSP, les guides touristiques sur des téléphones équipés d'un GPS (Iphone), les livres de cuisine sur ordinateur portable ou sur ordinateurs familiaux équipés d'une imprimante, les prochains grands feuilletons pour adolescents se décomposer en mini-chapitres envoyés par MMS sur leur téléphone ou par Itunes sur leur Ipod... A l'inverse, on ne lira peut-être par Emmanuel Kant sur une PSP, mais le Gaffiot sur Iphone fera peut-être les délices des Hypokhâgneux si on le dote d'une interface performante ? Le Robert, le Vidal, la collection Poésie/Gallimard, sauront-ils trouver leur support électronique de prédilection, celui qui paraîtra naturel au lecteur, en exploitant les ressources du dispositif de lecture et en s'adaptant à la culture ainsi qu'à l'équipement du lecteur. Il reste beaucoup à explorer.

Dans ce contexte, les liseuses spécialisées pourraient trouver leur place si elles s'ouvrent à la fois vers le réseau, afin de s'inscrire dans la nouvelle sociabilité du livre et de permettre les rebonds permis par la lecture hypertextuelle, et vers les autres supports, en n'enfermant pas le livre électronique dans la liseuse, mais en facilitant le passage d'un même exemplaire vers l'Iphone, l'ordinateur, ou l'imprimante, en fonction des besoins du lecteur au moment où il s'exprime...

Livre électronique - Wikipédia

Les appareils livre électronique : les liseuses

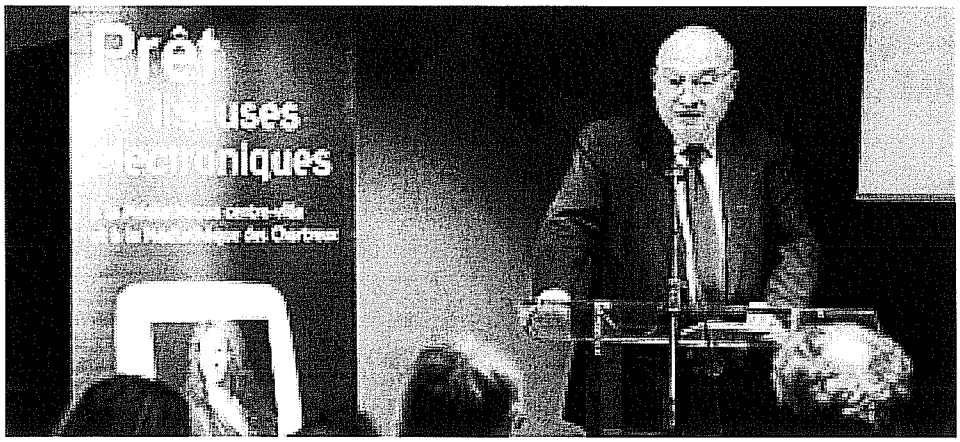
Une liseuse est un dispositif technique qui permet de restituer un texte sous format électronique. C'est effectivement ce qui pourrait se rapprocher le plus du livre traditionnel : autonome, portable, léger, il permet uniquement la lecture plus quelques fonctions annexes autorisées par la miniaturisation des composants électroniques, sans que cela ne pénalise autonomie et taille.

L'appareillage qui sert à présenter des textes numérisés est le plus souvent un ordinateur portable de taille analogue à celle d'un ouvrage papier. Compte tenu des ressources limitées par la taille et de la spécialisation extrême de cette machine il est généralement uniquement possible de télécharger et lire des livres numériques.

Il faudrait ajouter que l'interface de lecture est pour l'instant majoritairement un écran, qui peut avoir différents formats (tout comme le papier), utiliser des technologies variées qui vont rendre l'affichage plus ou moins agréable, lisible (qualité du papier) et influencer la taille de l'appareil. Des écrans révolutionnaires nous sont promis pour ce type de machine, aussi simples qu'une feuille de papier dont l'encre s'écrit et s'efface de manière électronique. On voit notamment l'apparition croissante de liseuse fonctionnant grâce à l'utilisation de papier électronique, légers, souples, faciles à lire et consommant peu d'énergie. À la place d'un écran à lire avec les yeux, nous pouvons aussi imaginer une interface braille, des haut-parleurs ou autres interfaces peut-être encore à inventer.

En outre, puisque la liseuse permet de stocker plusieurs ouvrages, c'est plus une bibliothèque nomade qu'un simple livre numérisé.

[Bibliothèques] Les liseuses d'André Santini
Publié le 07/01/2010 par Is



(Photo : André Santini @Ville d'Issy-les-Moulineaux)

Le maire d'Issy-Les-Moulineaux a lancé le 6 janvier le prêt de lecteurs électroniques dans sa médiathèque. Le 6 janvier, les dix premiers emprunteurs des liseuses électroniques de la médiathèque d'Issy-Les-Moulineaux ont eu droit aux félicitations de leur maire, André Santini, lors d'une conférence de presse.

Ces précurseurs sont majoritairement des actifs de 35 à 50 ans, certains boulimiques de livres, d'autres surtout désireux de tester les machines.

C'est d'ailleurs dans cet esprit d'expérimentation que la médiathèque a investi quelques 5 000 euros dans ce nouveau service.

« *Pour le moment, il est juste prévu de mettre ces liseuses à disposition de notre public*, commente le directeur de la médiathèque David Liziard, *et lui donner l'occasion de se familiariser avec elles.* »

En 24 heures, 35 personnes se sont inscrites sur la liste d'attente.

Les deux médiathèques de la ville se sont en effet lancées dans le prêt de tablettes à lire (Sony et Bookeen), « préchargées » avec la mise à disposition de 200 œuvres classiques numérisées (Proust, Conrad, Poe, Dante, La Fontaine ...).

Une occasion pour André Santini de redire à la presse que sa médiathèque fut le premier grand établissement municipal de lecture publique à ouvrir le dimanche et est désormais le premier à prêter des liseuses aux mêmes conditions que les autres documents.

Au total, 16 liseuses sont empruntables pour 24 jours et avec possibilité de réservation.

En bibliothèques, on teste le livre électronique - La Roche-sur-Yon

Ouest – France 21- 22 novembre 2009

La médiathèque Rabier en possède six. La bibliothèque universitaire, deux. Demain, le livre électronique ne sera plus anecdotique. Quatre étudiantes vont étudier l'impact sur les utilisateurs.



Alexandra, Claire, Eloïse et Anaïs, les quatres étudiantes en deuxième année d'info-com métiers du livre, autour du livre électronique Sony. Elles étudieront les questionnaires liés à la pratique numérique des liseuses.

Reportage

Sur le marché, il y a de plus en plus de « readers ». En français des liseuses ou livres électroniques. La concurrence joue sur le prix, et les tablettes à lire du numérique ne seront certainement plus une anecdote dans un futur proche. Une évolution, en tout cas une révolution numérique qui risque de bousculer des métiers. Ceux des bibliothèques publiques en premier lieu.
Mieux vaut dans ce cas-là, avancer en connaissance de cause. À La Roche, depuis décembre 2008, un test est porté par des étudiantes en deuxième année en info-com métiers du livre. Le but : mesurer les attentes des utilisateurs de l'appareil, à travers un questionnaire.

À chacun son utilité

Ce test concerne la bibliothèque universitaire (BU, deux appareils) et la médiathèque Benjamin-Rabier (six). « **La première année,** explique Olivier Ertzscheid, maître de conférences à l'IUT, **nous avons ciblé un public de professionnels à la BU. Il s'agissait de personnes volontaires et curieuses de l'outil. Globalement il y a un intérêt. Il y a des réticences sur l'ergonomie et sur ce qu'on y met dedans.** »
Cette question de l'offre est primordiale et son pendant, la question des droits. Aujourd'hui, peu de plateformes offrent la possibilité de télécharger des documents et des oeuvres libres de droit. Avant de prêter les liseuses, les testeurs avaient des ouvrages téléchargés d'avance, tels des livres de Lovecraft, Orwell ou Thoreau. Ils avaient également un mode d'emploi. « **Il est intéressant de voir comment les gens s'y retrouvent et l'utilisent.** »

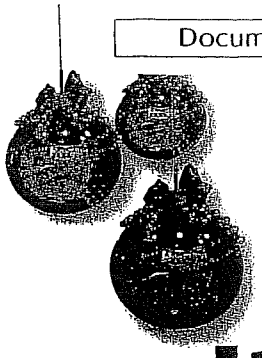
Depuis octobre dernier, le test s'est ouvert à tous les publics. « **Depuis que nous avons commencé, personne n'a tenté de télécharger à partir de plateformes d'accès libre** », constate Anna Dupouy, la référente du projet à la bibliothèque universitaire, qui est ouverte à tout le monde (il suffit d'y être inscrit). Peut-être un frein culturel, ou des hésitations et des méconnaissances liées à une pratique aujourd'hui anecdotique.

Pour ce projet, les universités d'Angers et de Nantes sont pionnières. Lorsque les problèmes de systèmes de gestion de droits seront cernés, la technique bien au point, et les liseuses démocratisées, les rats de bibliothèque viendront pour avoir accès à de la littérature numérique.

Qu'il s'agisse de matières universitaires ou plus universelles, autant être conscients des bouleversements dans les comportements. Une expérimentation va d'ailleurs être menée auprès de personnes âgées. Des liseuses en prêt dans des maisons de retraite, demain, ce ne sera peut-être pas virtuel.

Loïc TISSOT.

DÉCRYPTAGES



E-BOOKS

Des liseuses comme s'il en pleuvait

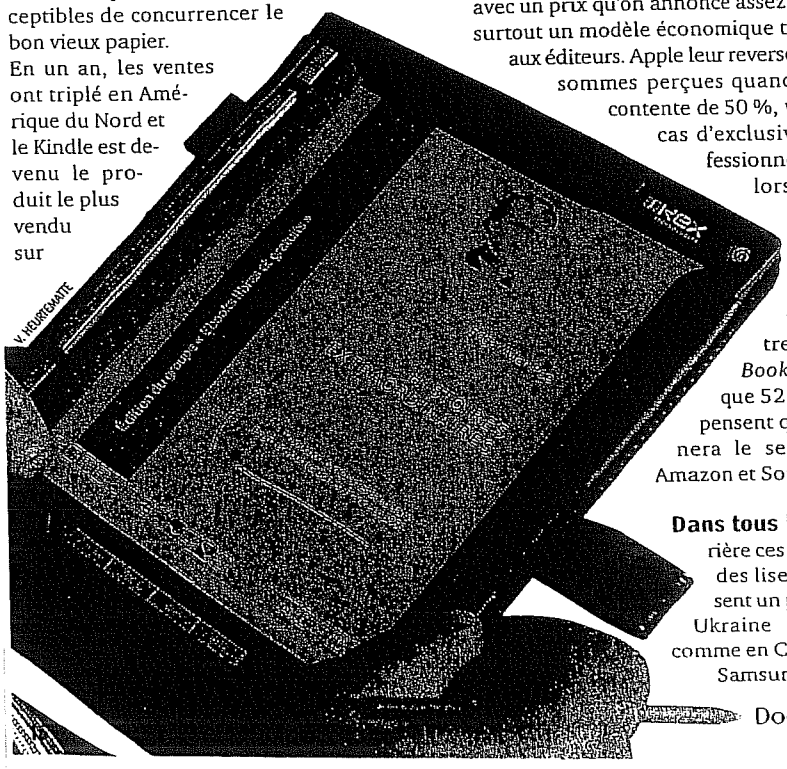
VINCY THOMAS

En attendant la tablette d'Apple et les consoles de jeu japonaises, les lecteurs de livres numériques surgissent de partout, même si la plupart restent bien modestes face au Kindle et aux Sony. En voici huit regardés de près, en provenance de six pays, pas moins.

Dans le métro, un producteur de cinéma sort son Sony Reader où sont stockés les scénarios qu'il doit étudier. Non loin, un éditeur en route pour le VI[e] arrondissement lit les tapuscrits électroniques qui peut-être feront sa prochaine rentrée. Dans les avions, les touristes américains se penchent sur leur Kindle autant que sur des livres papier. Ce genre de scène n'est plus tout à fait inhabituel. Nous avons recensé 20 modèles de « liseuses » diffusés ou prêts à l'être. En y ajoutant d'autres supports de lecture numérique, comme les « smartphones », on dénombre près de 70 outils susceptibles de concurrencer le bon vieux papier.

En un an, les ventes ont triplé en Amérique du Nord et le Kindle est devenu le produit le plus vendu sur Amazon ! Le cybermarchand s'octroie actuellement la part du lion avec 60 % des liseuses vendues aux Etats-Unis, loin devant Sony (35 %). Mais certains nouveaux arrivants risquent de bousculer rapidement la hiérarchie établie, à commencer par Apple. Sa tablette numérique tactile, longtemps considérée comme une Arlésienne, semble être prête. La fabrication commencerait en février pour une mise en vente au printemps. Comme à son habitude, la marque à la pomme profite d'un marché déjà défriché par ses concurrents pour surgir avec un prix qu'on annonce assez compétitif et surtout un modèle économique très favorable aux éditeurs. Apple leur reverserait 70 % des sommes perçues quand Amazon se contente de 50 %, voire 30 % en cas d'exclusivité. Les professionnels interrogés lors de la dernière Digital Conference à Londres ne s'y sont pas trompés. Notre confrère *The Bookseller* révèle que 52 % d'entre eux pensent qu'Apple dominera le secteur, devant Amazon et Sony.

Sony a ouvert sa plate-forme de diffusion et de promotion à l'autopublication et aux petits éditeurs. Amazon, sûr de sa force de frappe, s'isole avec un format illisible ailleurs.



Dans tous les pays. Derrière ces mastondontes, des liseuses apparaissent un peu partout : en Ukraine (Pocketbook), comme en Corée du Sud (le Samsung Papyrus à venir), aux Pays-Bas (le Be-Book d'Endless Ideas) ou au Japon (Fujitsu FLEPia, en couleurs)… Cinq appareils sont en gestation en Chine où Hanvon a déjà sorti et exporté quatre modèles d'HandyBook. Deux sont en phase de conception en Inde. Le groupe média Hearst va développer le sien spécialement pour sa plateforme Skiff. En Europe de l'Est, le libraire Kolporter distribue son eClicto (215 euros), sur le modèle du Nook de Barnes & Noble. Lancé le 30 novembre, pour 175 euros, le Nook est assez proche technologiquement des derniers modèles d'Amazon et Sony, doté d'une capacité Wi-Fi. La chaîne distribuera aussi le QUE de Plastic Logic début 2010.

L'accès à Internet, la taille de l'écran, la qualité des nuances de gris ou la capacité de mémoire sont autant d'éléments différenciants. Chacun a sa politique. Sony a ouvert sa plate-forme de diffusion et de promotion à l'autopublication et aux petits éditeurs. Amazon, sûr de sa force de frappe, s'isole avec un format illisible ailleurs.

Marginal en Europe. Si le e-book est le produit phare des cadeaux de Noël américains, il reste marginal en Europe. Sans doute parce que le prix est élevé pour un produit de masse (entre 200 et 300 euros). En Allemagne, Italica est en prévente depuis le 1er décembre. Il est disponible en français, tout comme le Cool-er d'Interead, conçu en Grande-Bretagne et vendu depuis cet été (225 euros). Le sud-coréen iRiver Story est distribué outre-Rhin et au Royaume-

// Uni (chez Waterstone's). Outre-Manche également, Borders vend l'Elonex e-book depuis juillet. Quant à l'américain Foxit eSlick, il a ouvert un bureau dans l'Hexagone.
De tous les grands pays européens, la France est le plus réticent, pour le moment : moins de 60 000 lecteurs se seraient vendus sur les douze derniers mois, dont les deux tiers sont fabriqués par Sony.

Le rachat de e-Ink. Quelques récentes évolutions dans le domaine devraient accélérer la pénétration des liseuses dans les foyers européens. Le rachat de e-Ink, la société américaine qui a « inventé » l'encre électronique utilisée sur tous les supports, par le taïwanais Prime View International va changer la donne. En monopolisant 90 % de la fabrication de l'encre électronique et en multipliant sa capacité de production, PVI assure qu'il va pouvoir produire en masse du papier électronique, dont la prochaine révolution annoncée est la couleur. Cela diminuera fortement les coûts des liseuses, dans lesquels les écrans représentent 40 %. Les constructeurs, qui ont jusque-là profité de fortes marges, n'auront pas le choix puisque les écrans LCD et OLED vont venir de plus en plus les concurrencer. Certains outils auront même un double écran, l'un avec de l'encre électronique, l'autre LCD. En février, aux Etats-Unis, Entourage Systems va lancer Edge. Pour 490 dollars, cet outil hybride doté de deux écrans sera à la fois netbook, tablette multimédia et lecteur de livres numériques. De quoi lire tous les flux provenant de manuels scolaires, de journaux et de livres. Car toute cette technologie ne sert qu'un seul objectif : encourager la lecture. o

SMARTPHONES ET CONSOLES

Face aux liseuses « traditionnelles », d'autres acteurs de l'électronique grand public souhaitent prendre pied sur le marché du livre électronique.
Google vient d'annoncer qu'il commercialiserait un téléphone mobile de type « smartphone » en 2010. Baptisé Nexus One, vendu sous la marque Google, ce téléphone utilisera toutes les fonctionnalités du géant californien, y compris Google Books. Tous les smartphones proposent aujourd'hui des applications de téléchargement de livres électroniques.
Mobipocket est ainsi adapté aussi bien au BlackBerry qu'à Windows Mobile. Le leader reste **Appel** avec son iPhone (1).
Des fabricants comme **Samsung** se préparent à sortir des outils hybrides, à la fois téléphones mobiles et liseuses. Le modèle téléphonique Alias 2 dispose ainsi d'un écran avec de l'encre électronique.
Mais l'acteur le plus compétitif pourrait venir d'un tout autre secteur : les jeux vidéo. **Sony** sait déjà connecter le téléchargement de livres électroniques sur ses PlayStation. De plus en plus évoluées, ses consoles nomades pourraient, à l'avenir, être les plus sérieuses rivales d'Apple, capables de tout faire, de la communication aux loisirs.
Nintendo n'est pas en reste. Avec 110 millions de consoles DS et DSi vendues dans le monde, le groupe japonais a déjà déposé les marques DS Books et DS Read. Son plus récent modèle est connecté à internet, capable de lire le format ePub et, avec son format de poche et ses deux écrans (dont l'un est tactile), ressemble presque à un livre. Après une expérience au Royaume-Uni, le format Flips, qui permet aux utilisateurs de lire des histoires sur leur Nintendo, devrait être lancé en France cet hiver, avec une centaine d'ouvrages classiques dans la langue de Molière, stockée dans une cartouche mémoire... comme un jeu.

(1) Voir LH 799 du 27/11/2009 page 12.